



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 10 juin 2013

DÉCLARATION DU GOUVERNEUR DE L'ÉTAT DE NEW-YORK M. ANDREW M. CUOMO POUR LE 50EME ANNIVERSAIRE DE LA RATIFICATION DE LA LOI SUR L'EGALITE DE REMUNERATION

Aujourd'hui marque le 50ème anniversaire de la ratification de la Loi fédérale sur l'Egalité de Rémunération - une occasion qui démontre les progrès réalisés pour obtenir l'égalité de rémunération et qui met également l'accent sur tous les efforts qui restent encore à effectuer pour accomplir cette mission. Aujourd'hui, dans l'Etat de New York, les femmes gagnent 84 pour cent de ce que gagnent leurs homologues masculins. Au cours de la vie, elles gagneront 500 000 \$ de moins que les hommes. En 2013, cela est inacceptable, et l'un des principaux points que la Women's Equality Act (Loi sur l'Egalité des Femmes) entend surmonter. Cela nécessitera que les employeurs fondent leurs décisions de rémunération sur les qualifications et non le sexe. La loi protège aussi le droit des employés à partager des informations de salaire avec d'autres employés sans risque de représailles et augmente les dommages-intérêts des plaignantes ayant obtenu gain de cause dans les affaires de discrimination sur l'égalité de rémunération. Il est clair que 50 ans après la Loi sur l'Egalité de Rémunération, nos efforts pour briser complètement le plafond de verre sont loin d'être achevés. L'Etat de New York a toujours ouvert la voie, et la Women's Equality Act fera une fois de plus de l'Empire State le chef de file des droits des femmes sur le lieu de travail.

###

Des informations supplémentaires sont disponibles sur www.governor.ny.gov
Etat de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418